

Banque mondiale
Development Economics Data Group

Mise en Oeuvre du Plan d'Action de
Marrakech pour les Statistiques
en Afrique

Rapport d'Avancement

Seconde Réunion du
Forum pour le Développement de la Statistique en Afrique
(FASVDEV II)

Addis Ababa, Ethiopie
9-10 Février 2006

Contact :

Neil J. Fantom
Senior Economiste Statisticien
Banque mondiale
nfantom@worldbank.org

Contexte

1. Le Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) est un plan d'action global pour l'amélioration des statistiques du développement. Il fait partie intégrante de la « politique de résultats » internationale, issue de la Conférence de Monterrey sur le Financement du Développement en 2002. Ce plan fut soumis et adopté lors de la seconde table ronde sur le thème « Gérer les résultats du développement » tenue à Marrakech en février 2004. Il avait été préparé à la suite de la première table ronde sur le thème « Mieux mesurer, suivre et gérer les résultats du développement », durant laquelle un appel avait été lancé pour une meilleure coordination de l'assistance internationale au renforcement des capacités statistiques, et pour une harmonisation des approches pour la mesure, le suivi et le compte rendu des résultats des politiques .

2. PAMS comprend six actions coordonnées, constituant un plan d'action cohérent pour relever avec succès le défi que représente la production des mesures nécessaires au suivi des politiques internationales de développement. Le plan adresse les problèmes statistiques essentiels auxquels font face les pays les plus pauvres, y compris l'objectif à long terme de développement de systèmes statistiques performants, et des actions à court terme destinées à produire les données socio-économiques cruciales telles les indicateurs de suivi des stratégies nationales de réduction de la pauvreté (SNRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM). PAMS bénéficie du support de la communauté statistique internationale, des bailleurs de fonds, et des pays en développement.

3. Les actions à mener au niveau des agences nationales sont :

- (i) l'intégration des stratégies de développement des systèmes statistiques dans le processus national de développement ;
- (ii) la participation de tous les pays au programme de recensements 2010 ; et
- (iii) l'accroissement du financement des systèmes statistiques et du renforcement des capacités.

4. Les actions à mener au niveau des agences internationales sont :

- (iv) l'établissement d'un réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (le *International Household Survey Network*, ou IHSN) ;
- (v) l'amélioration des données sur les indicateurs des ODM ; et
- (vi) l'accroissement de la responsabilité des agences en matière de données statistiques de sources internationales.¹

Mise en oeuvre du PAMS par un partenariat global

5. La mise en œuvre du PAMS repose largement sur un partenariat d'organisations et institutions existantes, et sur des arrangements de gouvernance déjà établis. De nombreuses organisations devront unir leurs efforts pour assurer le succès du PAMS. Les membres des systèmes statistiques nationaux et internationaux ont un rôle clé à jouer. Les agences internationales et réseaux ont également leur importance, en particulier pour assurer la direction de certaines activités essentielles.

¹ Voir *The Marrakech Action Plan for Statistics. Better Data for Better Results. An Action Plan for Improving Development Statistics*, Second International Roundtable on Managing for Development Results, Marrakech, Maroc, 4-5 février 2004.

6. Un Comité de Pilotage a été constitué, qui décide des orientations stratégiques du PAMS, en coordonne et supervise les activités, et conseille les agences chargées de son exécution. Une unité légère, abritée par la Banque mondiale, assiste le Comité de Pilotage et participe à la mise en application du PAMS.

7. Le Comité de Pilotage réunit des représentants de diverses institutions, y compris des producteurs et utilisateurs de données statistiques, tant nationaux que régionaux et internationaux. Le Comité comprend également des représentants d'agences bilatérales et internationales de développement, et d'instituts statistiques de pays industrialisés. La première réunion du Comité s'est tenue à Washington, DC en Novembre 2005. La liste des membres actuels est présentée en annexe.

8. Le coût estimé de la mise en œuvre du PAMS est de \$146 million par an, à ajouter aux engagements existants des gouvernements nationaux et des partenaires internationaux. De ce total, il est estimé que \$118 million sont nécessaires au renforcement des capacités statistiques dans les pays, et \$24 à \$28 million sont nécessaires au système statistique international. Divers bailleurs de fonds soutiennent les activités du PAMS. Le Fonds Fiduciaire pour le Renforcement des Capacités Statistiques par exemple finance des projets d'ampleur limitée, en particulier pour le développement de stratégies nationales de développement de la statistique. Depuis l'année fiscale en cours, la Banque mondiale finance également les efforts de divers partenaires internationaux à concurrence de \$7.5 million par an, par l'intermédiaire d'un don « *Development Grant Facility* ».

Progrès de l'action 1

Intégration des stratégies de développement des systèmes statistiques dans le processus national de développement

9. La promotion des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) est désormais un thème central du programme de travail de PARIS21, supporté par la Banque mondiale et d'autres partenaires. PARIS21 a développé un ensemble d'outils et de recommandations, y compris une liste d'"indispensables", et d'autres méthodes et pratiques, qui aident les pays qui le souhaitent à développer leur SNDS.

10. Le fonds fiduciaire multi-bailleurs de la Banque mondiale pour le Renforcement des Capacités Statistiques fournit les ressources aux pays en développement pour la préparation des SNDS. En Afrique Sub-Saharienne, selon l'information disponible à la Banque mondiale, vingt pays ont d'ores et déjà produit ou adopté une SNDS, et des SNDS sont en cours de préparation dans dix autres pays. Sept pays ont établi une "feuille de route" en vue de la préparation d'une SNDS. Cinq pays seulement sont listés comme n'ayant pas d'intention de produire une telle stratégie. Cinq pays enfin n'ont pas fourni d'information à ce sujet.

Progrès de l'action 2

Préparation du programme de recensements 2010

11. Les Nations Unies ont créé un programme mondial pour appuyer les pays dans la réalisation d'un recensement durant le "cycle 2010". Ce programme fera le plaidoyer nécessaire, fournira l'expertise, et établira les standards internationaux. Des contributions financières sont apportées par la Banque mondiale et d'autres partenaires. Les activités principales comprennent la mise à jour des "Principes et Recommandations pour les Recensements de la Population et de l'Habitat" des Nations Unies, le développement de standards pour la production et la présentation des résultats, l'échange d'expériences et d'expertise, et l'appui à la diffusion des résultats. Le programme se concentre sur la coopération régionale.

12. Ce programme ne prévoit pas de financement pour la réalisation des recensements mêmes. L'expérience du cycle précédent (cycle 2000) donne à penser que les financements disponibles seront très largement insuffisants. Pour les pays à bas revenu en Afrique, le coût des opérations de recensement du cycle 2010 est estimé à plus de \$700 millions.

Progrès de l'action 3

Accroissement du financement des systèmes et de la capacité statistiques

13. Un certain nombre de rapports de haut niveau ont fait appel à un financement accru des systèmes statistiques. Le rapport au Secrétaire général des Nations Unies sur le Projet du Millénaire comprend une section sur le PAMS et sur le besoin de financement des statistiques. La Commission pour l'Afrique appuie également le PAMS, et recommande aux bailleurs l'octroi d'un financement additionnel de \$60 millions pour permettre aux pays Africains de l'appliquer.

14. Bien que des financements complémentaires aient été demandés et octroyés dans certains cas (par exemple par le Burkina Faso, le Nigéria et le Kenya par le programme STATCAP de la Banque mondiale), des financements beaucoup plus importants restent nécessaires en particulier pour la mise en œuvre des SNDS. Les approches basées sur des co-financements ou « *basket-funding* », par exemple pour appuyer les SNRP, se sont avérées fructueuses dans certains pays.

Progrès de l'action 4

Etablissement d'un réseau international pour les enquêtes auprès des ménages

15. Le réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (« *International Household Survey Network* », ou IHSN)² a été établi en Septembre 2004. Son programme de travail se concentre sur la coordination des programmes internationaux d'enquêtes, la promotion de standards et pratiques internationaux, l'harmonisation des instruments et méthodes d'enquêtes, la maintenance d'un catalogue central d'enquêtes, et le

² Voir <http://www.internationalsurveynetwork.org>

développement d'outils et de recommandations pour une meilleure documentation, préservation et diffusion des micro-données d'enquêtes. Le réseau opère sous la forme d'un réseau informel. Il est géré par un secrétariat « virtuel » coordonné par la Banque mondiale, supervisé par un « Groupe de Gestion ».³ Le Development Grant Facility de la Banque mondiale finance le IHSN à concurrence de \$0.9 million en 2006.

16. Des progrès notoires ont été réalisés dans la maintenance d'un catalogue central d'enquêtes et dans le développement d'outils de documentation et de diffusion de micro-données d'enquêtes (en particulier la production du logiciel « *Microdata Management Toolkit* »). Le catalogue central compte plus de 2,300 enquêtes, dont 630 pour l'Afrique. Ce catalogue couvre les principaux types d'enquêtes (enquêtes LSMS et autres enquêtes sur les niveaux de vie, enquêtes Démographiques et de Santé, MICS et autres). De nombreux pays Africains ont manifesté leur intérêt dans le *Toolkit*. Certains progrès sont également réalisés dans le domaine plus difficile de la coordination et de l'harmonisation des enquêtes.

Progrès de l'action 5

Amélioration des données sur les indicateurs des ODM

17. Diverses initiatives importantes ont été mise en œuvre par les agences des Nations Unies pour améliorer les données nécessaires au suivi des ODM (et d'autres objectifs de développement). Par exemple, le PNUD a mené un programme de formation sur la « statistical literacy », en partenariat avec UNICEF et la Division des Statistiques des Nations Unies. En 2005, la Division des Statistiques des Nations Unies a publié MDG Info, un outil développé sur la base du logiciel Devinfo, destiné à faciliter l'accès aux indicateurs de base. D'autres agences et organisations internationales travaillent à l'amélioration des données par leur contribution aux groupes de travail inter-agence et d'experts sur les ODM, par divers programmes d'amélioration de leurs propres méthodes, et par le renforcement des capacités statistiques des pays. En 2006, un don de la Banque mondiale appuiera l'Institut de Statistiques de l'UNESCO et UN-Habitat pour l'amélioration des indicateurs sur l'éducation et le développement urbain (dons de \$1.78 million et \$0.23 million respectivement)

18. Une nouvelle initiative de « Programme Statistique Accélééré pilote » est également proposée. Le financement est assuré par la Banque mondiale pour son exécution dans douze pays, dont au moins six pays Africains. Le programme vise à générer des données comparables pour divers indicateurs de base au cours des cinq prochaines années, soit par utilisation de données existantes, soit par financement d'activités de collecte.

³ Les membres du groupe de gestion sont PARIS21, l'Organisation Internationale du Travail (ILO), le Département pour le Développement International du Royaume Uni (DfID), UNICEF, la Division Statistique des Nations Unies (UNSD), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et la Banque mondiale.

Progrès de l'action 6

Accroissement de la responsabilité des agences en matière de données statistiques de sources internationales

19. Un ensemble de principes régissant les statistiques internationales a été adopté par le Comité de Coordination des Activités Statistiques en Septembre 2005, et a été par la suite approuvé par la plupart des agences statistiques internationales. Inspirés des Principes Fondamentaux des Statistiques Officielles des Nations Unies. Ces principes indiquent un fort engagement par ces agences d'améliorer les statistiques internationales, y compris les statistiques sur le développement. La Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ont toutes deux exprimé leur adoption de ces principes.

Annexe

Composition du Comité de Pilotage du PAMS (Novembre 2005)

Carla Abouzahr	Manager, Interim Secretariat of the Health Metrics Network, Organisation mondiale de la Santé
Jim Adams	Vice Président, Operations Policy and Country Services, Banque mondiale (président)
Shaida Badiie	Directrice, Development Data Group, Banque mondiale (secrétaire)
Grace Bediako	Government Statistician, Ghana Statistical Service and Co-Chair of PARIS21
Siobhan Carey	Chief Statistician, Department for International Development, Royaume Uni
Paul Cheung	Directeur, Division des Statistiques des Nations Unies
Jean-François Divay	Chargé de mission, Ministère des Affaires étrangères, France
Rob Edwards	Directeur, Division Statistique, Fonds Monétaire International
Ivan Fellegi	Chief Statistician, Statistiques Canada, and Président du Comité Statistique de l'OCDE
Charles Lufumpa	Chef de la Division Statistique, Banque Africaine de Développement
Richard Manning	Président du Development Assistance Committee, OCDE, et co-président de PARIS21
Michel Mouyelo-Katoula	Banque Africaine de Développement
Mamadou Ndoye	Secrétaire exécutif, Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
Béla Prigly	Directeur, Division des Relations internationales, Statistiques Canada
Antoine Simonpietri	Manager, PARIS21
Dennis Trewin	Australian Statistician, Australian Bureau of Statistics